

Vivre à Césarches

Octobre 2026

Numéro 224

RÉCUPÉRATION DE BOIS

- ❖ La Commune procédera à la coupe d'arbres présentant un danger pendant les vacances de la Toussaint.

Cette intervention sera réalisée par l'entreprise FLO PAYSAGE. Les arbres seront coupés sur pied. Les personnes intéressées devront assurer elles-mêmes le débitage et l'enlèvement du bois, avec leurs propres moyens et équipements. Le bois récupéré devra être utilisé à titre personnel et ne pourra pas être revendu ou cédé à des tiers.

Si vous êtes intéressés et disposez du matériel, merci de contacter la mairie avant le 16 octobre 2026.

Pour tout renseignement concernant les coupes de bois, vous pouvez également contacter M. PASSIEUX (Flo Paysage) au 06 86 35 39 58.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- ❖ La Mairie sera fermée du 19 octobre au 28 octobre 2026.

BROYAGE DES BRANCHES

- ❖ Le broyage des branches est reconduit cet automne le samedi 07 novembre 2026. Merci de vous inscrire en mairie avant le 04 novembre 2026.

Participation minimum de 5 € en espèces qui sera reversée à une association.

ARBRES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ AVEC LA VOIRIE

- ❖ La Commune rappelle aux propriétaires que les arbres situés en limite des voies communales doivent être régulièrement entretenus.

Lorsque des arbres présentent un danger pour la circulation, gênent la visibilité ou empiètent sur la voirie, ils doivent être élagués ou coupés.

Nous remercions les propriétaires concernés de bien vouloir effectuer les travaux nécessaires afin de garantir la sécurité de tous.

DÉCLARATION DES RUCHES

- ❖ La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

DATES A RETENIR

- FOYER DES JEUNES
Soirée jeux et apéro le vendredi 02 octobre 2026 à partir de 18h
- MATINALE DES RÉTROS DU CAP D'ARLY
Le dimanche 18 octobre 2026 aura lieu la matinale des Rétros du Cap d'Arly. Le rendez-vous aura lieu de 9h30 à 13h00 sur le parking de la Mairie.
- FÊTE D'HALLOWEEN
Le Sou des Écoles organise le samedi 31 octobre la fête d'Halloween à la salle des fêtes. Information plus détaillée à venir.
- CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2026
La cérémonie du 11 novembre débutera à 11 heures sur la place Louis Janet devant le monument aux morts. La population est invitée à venir se recueillir en mémoire des morts de la Commune pour la France.
- SOU DES ÉCOLES : CHOUCROUTE
Le mercredi 11 novembre 2026, le Sou des Écoles vous propose de déguster une choucroute à la salle des fêtes. Vente à emporter également possible !! Vous pouvez passer commande à l'adresse suivante : sdecesarches@gmail.com
- ATELIER VANNERIE
Venez réaliser une mangeoire pour oiseaux le 21 novembre 2026. Séance de 13h30 et 16h30. Inscription auprès d'Agathe BOURDENET au 06 67 16 70 89.